Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Les cas d'Alan Gross et des "Cinq Cubains"

Par Salim Lamrani et Wayne S. Smith
Mondialisation.ca, 22 janvier 2012
22 janvier 2012

Région : Amérique latine & Caraïbe
Thème: Loi et Justice

Un changement est possible dans les relations entre La Havane et Washington. Les Etats-Unis ont levé toutes les restrictions concernant les voyages des Cubains-américains vers l'Île et les transferts d'argent à destination des familles. Dans le même temps, le gouvernement cubain favorise l'établissement de petites entreprises privées. Cette réalité ouvre la voie au renforcement des liens entre les deux communautés, et plus précisément – comme l'a souligné un observateur – à « un afflux de capital des Etats-Unis vers Cuba ».

Néanmoins, les cas d'Alan Gross d'un côté, arrêté le 3 décembre 2009, et des « Cinq Cubains » de l'autre, représentent un obstacle majeur à l'amélioration des relations.

Qui est Alan Gross ?

Alan Gross est un citoyen étasunien originaire de Potomac au Maryland, de confession juive, âgée de 61 ans, qui travaille pour le gouvernement des Etats-Unis. Il est employé par la Development Alternative, Inc (DAI), un sous-traitant de l'Agence étasunienne pour le développement Internationale (USAID), qui dépend elle-même du Département d'Etat. En décembre 2009, alors qu'il s'apprêtait à quitter le pays avec un simple visa touristique – lors de ce qui constituait alors son cinquième voyage de l'année –, il a été arrêté à l'aéroport international de La Havane par les services de sécurité. Une enquête menée à son sujet avait permis d'établir des liens étroits entre lui et l'opposition interne au gouvernement cubain, à laquelle il distribuait des ordinateurs portables et des téléphones satellitaires, dans le cadre d'un programme du Département d'Etat de « promotion de la démocratie à Cuba[1] ».

Expert en technologie de communication de longue distance, Gross dispose d'une solide expérience dans ce domaine. Il a ainsi travaillé dans plus de cinquante nations et a ainsi mis en place des systèmes satellitaires de communication durant les interventions militaires étasuniennes en Irak et en Afghanistan pour échapper aux canaux contrôlés par les autorités locales[2].

La possession de téléphone satellitaire est rigoureusement interdite à Cuba pour des raisons de sécurité nationale. Par ailleurs, le secteur de la téléphonie étant un monopole d'Etat à Cuba, toute concurrence y est interdite[3].

Aide à la communauté juive de Cuba ?

Le Département d'Etat étasunien, qui exige la libération du détenu, affirme que « Gross

œuvre au développement international et s'est rendu à Cuba pour aider les membres de la communauté juive de La Havane à se connecter avec d'autres communautés juives à travers le monde ». Selon Washington, les activités de Gross étaient légitimes et n'ont pas violé la législation cubaine[4].

En octobre 2010, en marge de la réunion annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies, Arturo Valenzuela, secrétaire d'Etat assistant pour les Affaires interaméricaines, s'est même entretenu avec Bruno Rodríguez, ministre cubain des Affaires étrangères, au sujet de Gross. Il s'agissait alors de la plus importante rencontre diplomatique entre représentants les deux nations depuis le début de l'ère Obama[5].

La famille d'Alan Gross a également certifié que ses fréquents voyages dans l'île étaient destinés à permettre à la communauté juive de La Havane d'obtenir un accès Internet pour pouvoir communiquer avec les Juifs du reste du monde[6]. Son avocat Peter J. Kahn a ratifié ces propos : « Son travail à Cuba n'avait rien à voir avec la politique, mais était simplement destiné à aider à améliorer la vie des membres de la petite, pacifique et non dissidente communauté juive de ce pays[7] ».

Gross avait assurément des contacts avec certains membres de la communauté juive à Cuba. Néanmoins, la version officielle des Etats-Unis et de la famille Gross est contredite par la communauté juive de La Havane elle-même. Celle-ci affirme en effet ne pas connaître Alan Gross et ne l'avoir jamais rencontré en dépit de ses cinq séjours à Cuba en 2009. Adela Dworin, présidente du Temple Beth Shalom a rejeté les affirmations de Washington : « C'est dommageable […]. Le plus triste est que l'on a voulu impliquer la communauté juive de Cuba, qui est totalement étrangère à cette affaire ».

De son côté, Mayra Levy, porte-parole du Centre Hébraïque Séfarade, a assuré ignorer qui était Gross et que ce dernier ne s'était jamais présenté à son institution. L'Agence étasunienne Associated Press note pour sa part que « les leaders de la communauté juive à Cuba ont rejeté […] tout lien avec Gross[8]9 ». De la même manière, l'Agence télégraphique juive précise que « les principaux groupes juifs à Cuba ont nié tout contact avec Alan Gross et toute connaissance de son programme[9] ».

Le révérend Odén Marichal, secrétaire du Conseil des Eglises de Cuba (CIC), qui regroupe les institutions religieuses chrétiennes ainsi que la communauté juive de Cuba, a ratifié cette position lors d'une réunion avec Peter Brennan, coordinateur des Affaires cubaines au Département d'Etat. A l'occasion de l'Assemblée générale des Eglises du Christ des Etats-Unis à Washington, en novembre 2010, le leader religieux a réfuté les allégations de Gross. « Nous avons été très clairs : la communauté juive de Cuba, qui est membre du Conseil des Eglises de Cuba, nous a affirmé cela : 'Nous n'avons jamais eu aucune relation avec ce monsieur, il ne nous a jamais apporté le moindre équipement'. Ils ont nié toute relation avec Alan Gross[10] ».

En effet, la petite communauté juive cubaine, loin d'être isolée, est parfaitement intégrée à la société et entretient les meilleures relations avec les autorités politiques de l'île. Fidel Castro, même s'il se montre extrêmement critique à l'égard de la politique israélienne dans les territoires occupés, avait ainsi déclaré au journaliste étasunien Jeffrey Goldberg que « personne n'a[vait] autant été diffamé que les Juifs » dans l'histoire. « Ils ont été chassés de leur terre, persécutés et maltraités à travers le monde. Les Juifs ont eu une existence beaucoup plus dure que la nôtre. Il n'y a rien qui puisse être comparé à l'Holocauste », avait-il ajouté[11].

Le président cubain Raúl Castro a ainsi participé à la cérémonie religieuse de 'Hanuca – Fête des Lumières – à la synagogue Shalom de La Havane en décembre 2010, laquelle a été transmise en direct à la télévision cubaine et a fait la une du quotidien Granma. Il en a profité pour saluer « la communauté hébraïque de Cuba et la fabuleuse histoire du peuple hébreu[12] ».

Par ailleurs, la communauté juive cubaine dispose de toutes les facilités technologiques nécessaires pour communiquer avec le reste du monde, grâce à l'aide fournie par d'autres entités juives internationales telles que le B'nai Brith and the Cuban Jewish Relief Project, le Canadian Jewish Congress (CJC), la World ORT, le Joint Distribution Committee (JDC) ou encore le United Jewish Committee (UJC), en accord avec les autorités cubaines[13].

Arturo López-Levy, secrétaire de B'nai Brith au sein de la Communauté juive cubaine entre 1999 et 2001 et actuellement professeur à l'Université de Denver, est également sceptique au sujet de la version étasunienne concernant Gross. A ce sujet, il tient les propos suivants :

« Gross n'a pas été arrêté parce qu'il est juif, ni en raison de ses prétendues activités d'aide technologique à la communauté juive cubaine, qui disposait déjà d'un laboratoire informatique, de courriers électroniques et d'accès à Internet avant son arrivée à La Havane.

[Les juifs de Cuba] ne se réunissent pas dans la synagogue pour conspirer avec l'opposition politique car cela mettrait en danger la coopération avec le gouvernement qui est nécessaire pour des activités tels que le programme d'émigration en Israël, le projet du Droit de naissance, par lequel de jeunes juifs cubains voyagent en Israël chaque année, ou pour traiter l'aide humanitaire. Pour protéger ce qui est le plus important, ils se tiennent le plus possible à l'écart de programmes d'ingérence politique étasuniens dans les affaires internes cubaines.

Gross s'est rendu à Cuba non pas pour travailler pour une quelconque organisation juive mais pour l'USAID[14] ».

De son côté, Wayne S. Smith, ambassadeur étasunien à Cuba entre 1979 et 1982 et directeur du Programme « Cuba » du Centre de Politique internationale de Washington, note que « Gross, en d'autres termes, était impliqué dans un programme dont les intentions sont clairement hostiles à Cuba puisque l'objectif n'est rien de moins qu'un changement de régime[15] ».

Activités illégales selon les autorités cubaines

Du côté des autorités cubaines, la version officielle n'a guère convaincu et Gross est soupçonné d'activités d'espionnage et de subversion interne[16]. Ricardo Alarcón, président du Parlement cubain, a affirmé que le citoyen étasunien avait violé la législation du pays : « Il a violé les lois cubaines, la souveraineté nationale et a commis des délits qui, aux Etats-Unis, sont très sévèrement sanctionnés[17] ».

En effet, l'employé de l'USAID fournissait des équipements technologiques hautement sophistiqués. La distribution et l'utilisation de téléphones satellitaires sont réglementées à Cuba et il est interdit d'en importer sans autorisation. Par ailleurs, l'Article 11 de la Loi 88 cubaine stipule que « quiconque participe à la distribution de ressources financières, matérielles ou autre en provenance du gouvernement des Etats-Unis, ses agences,

dépendances, représentants, fonctionnaires ou entités privées est passible d'une sanction allant de trois à huit ans de privation de liberté[18] ».

Cette rigueur n'est pas spécifique à la législation cubaine. En effet, la loi étasunienne prévoit des sanctions similaires pour ce type de délit. La Loi d'enregistrement des agents étrangers (Foreign Agents Registration Act) sanctionne tout agent non enregistré auprès des autorités qui « aux Etats-Unis sollicite, collecte, fournit ou dépense des contributions, prêts, argent, ou autre objet de valeur pour son propre intérêt » d'une peine de cinq ans de prison et d'une amende de 10 000 dollars[19].

La législation française sanctionne également ce type d'agissement. Selon l'Article 411-8 du Code pénal, « le fait d'exercer, pour le compte d'une puissance étrangère, d'une entreprise ou organisation étrangère ou sous contrôle étranger ou de leurs agents, une activité ayant pour but l'obtention ou la livraison de dispositifs, renseignements, procédés, objets, documents, données informatisées ou fichiers dont l'exploitation, la divulgation ou la réunion est de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation est puni de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende[20] ».

Le 4 février 2011, le procureur de la République de Cuba a formellement accusé Alan Gross d'« actes contre l'intégrité et l'indépendance de la nation », et a requis une peine de vingt ans de prison. Le 12 mars 2011, Gross a finalement été condamné à une peine de quinze ans de prison, suite de son procès[21]. Son avocat Peter J. Kahn a regretté que son client soit « pris au milieu d'une longue dispute politique entre Cuba et les Etats-Unis[22] ».

Le New York Times rappelle que Gross « a été arrêté en décembre dernier lors d'un voyage à Cuba dans le cadre d'un programme semi-clandestin de l'USAID, service d'aide étrangère du Département d'Etat, destiné à ébranler le gouvernement cubain ». Le quotidien newyorkais souligne également que « les autorités américaines ont reconnu que M. Gross est entré à Cuba sans un visa en règle, et ont déclaré qu'il distribuait des téléphones satellitaires aux dissidents religieux[23] ».

Depuis 1992 et l'adoption de la loi Torricelli, les Etats-Unis admettent ouvertement que le but recherché à Cuba est un « changement de régime » et l'un des piliers de cette politique consiste à organiser, financer et équiper une opposition interne[24].

L'USAID, chargée de l'administration de cet plan, admet financer l'opposition cubaine, dans le cadre de ce programme. Selon l'Agence, pour l'année fiscale 2009, le montant de l'aide destinée aux dissidents cubains s'élevait à 15,62 millions de dollars. Au total, depuis 1996, 140 millions de dollars ont été alloués au programme destiné à renverser le gouvernement cubain. « La grande majorité de cette somme est destinée à des individus se trouvant à Cuba. Notre but est de maximiser le montant du soutien dont bénéficient les Cubains dans l'île[25] ».

L'organisation gouvernementale souligne également le point suivant : « Nous avons formé des centaines de journalistes sur une période de dix ans dont le travail est apparu dans de grands médias internationaux ». Ayant été formés et stipendiés par les Etats-Unis, ces derniers répondent ainsi aux intérêts de Washington, dont le but est un « changement de régime » dans l'île[26].

D'un point de vue juridique, cette réalité place de fait les dissidents qui acceptent les émoluments offerts par l'USAID dans la situation d'agents au service d'une puissance

étrangère, ce qui constitue une grave violation du code pénal à Cuba. L'Agence est consciente de cette réalité et rappelle que « personne n'est obligé d'accepter ou de prendre part aux programmes du gouvernement des Etats-Unis[27] ».

Judy Gross, épouse d'Alan Gross, a été autorisée à lui rendre visite en prison pour la première fois en juillet 2010[28]. Elle en a profité pour faire parvenir un courrier au président cubain Raúl Castro. Elle a exprimé ses regrets et a fait part de ses excuses pour les actes de son mari. « Je reconnais aujourd'hui que le gouvernement cubain n'apprécie pas le genre de travail qu'Alan faisait à Cuba. Son intention n'a jamais été de porter atteinte à votre gouvernement[29] ».

Judy Gross accuse le Département d'Etat de ne pas avoir expliqué à son époux que ses activités étaient illégales à Cuba. « Si Alan avait su que quelque chose allait lui arriver à Cuba, il n'aurait pas fait cela. Je pense que l'on ne l'a pas clairement averti des risques encourus[30] ».

Une sortie de crise ?

Gross a clairement enfreint la loi. Il n'y a pas de doute à ce sujet. D'un autre côté, il ne semble pas avoir porté de véritable préjudice et son incarcération ne bénéficie aucunement à Cuba. En revanche, sa libération pourrait grandement améliorer les relations entre Cuba et les Etats-Unis, surtout si dans le même temps il faisait amende honorable pour ses actes.

L'affaire Gross-USAID est à mettre en parallèle avec le sort des cinq agents cubains condamnés à de lourdes peines de prison aux Etats-Unis et incarcérés depuis 1998. Tout comme les Etats-Unis, qui ont indiqué qu'aucun changement substantiel ne pouvait intervenir tant qu'une solution ne serait pas trouvée à l'affaire Gross, les Cubains semblent également réticents à tout rapprochement tant que les Cinq resteront en prison. Suite à une série d'attentats à la bombe contre des centres touristiques à La Havane, ces derniers avaient été missionnés par le gouvernement cubain pour se rendre aux Etats-Unis afin de pénétrer les groupes terroristes anticastristes de Floride et recueillir des informations à leur sujet. L'idée était ensuite de faire parvenir ces informations au FBI afin qu'il puisse neutraliser ces groupes terroristes. Une rencontre de plusieurs jours a eu lieu en juin 1998 entre des représentants du FBI et les autorités cubaines à La Havane. Près de quarante-deux dossiers ont été remis au FBI. Les autorités cubaines ont ensuite espéré que les Etats-Unis agissent contre les terroristes. Les choses se passèrent différemment. Peu de temps après, le FBI a arrêté les cinq agents cubains. En d'autres termes, ceux qui avaient fourni les preuves, et non les terroristes, ont été mis en prison. Les Cinq ont été « jugés » et reconnus coupables, « jugés » car le procès était scandaleux. Le parquet ne disposait pas de véritables preuves. C'est la raison pour laquelle les Cinq ont été accusés de « conspiration » en vue de commettre des actes illégaux (chef d'accusation qui ne requiert pas de preuve, il suffit simplement de convaincre le jury). Ils ont également jugés à Miami où le sentiment anticastriste est tellement exacerbé (cf. cas d'Elian Gonzalez) qu'il était impossible de réunir un jury impartial. Les avocats de la défense ont demandé une délocalisation du procès mais, contre toute attente, celle-ci a été refusée.

Le cas de Gerardo Hernandez, accusé de « conspiration » d'assassinat – en rapport avec la destruction de deux avions de l'organisation anticastriste Brothers to the Rescue en février 1996 par l'armée cubaine – et condamné à deux peines de prison à vie doublées de quinze ans, est sans doute le pire de tous. Le fait qu'aucune preuve démontrant son implication n'ait pu être présentée importait peu aux yeux du jury. Il se trouve aujourd'hui derrière les

barreaux, la plupart du temps en isolement, et après toutes ces années il n'a pas été autorisé à voir sa femme une seule fois.

Cette injustice contredit la réputation des Etats-Unis d'être au service de la loi. Une solution doit être trouvée. La détention de ces personnes, après tant d'années, sans véritable preuve au sujet d'un quelconque crime, si ce n'est le fait d'être des agents non enregistrés d'une puissance étrangère, est digne de l'époque de la Guerre Froide (pratique injustifiable même pour l'époque). Désormais, plus de deux décennies après la fin de la Guerre Froide, alors qu'une opportunité sans précédent d'instaurer une nouvelle relation entre Cuba et les Etats-Unis voit le jour, cette détention est moralement injustifiable et singulièrement contreproductive. Il est donc temps d'entreprendre un processus de révision de tous ces cas et de permettre à ces personnes de retrouver leurs familles. L'un d'entre eux, René González, a déjà été libéré après avoir purgé sa peine. Il doit encore purger une peine de trois ans de liberté conditionnelle. Aussi incroyable que cela puisse paraitre, il n'est pas autorisé à rentrer à Cuba pour rejoindre sa femme qu'il n'a pas vu depuis plus d'une décennie. Lui permettre de revenir à Cuba devrait sans doute être la première décision à prendre dans ce processus de réconciliation. A l'évidence, si les Etats-Unis décident d'agir en ce qui concerne les « Cinq Cubains », Cuba devra également libérer Alan Gross afin qu'il retrouve sa famille.

Il est à noter qu'Alan Gross lui-même a suggéré qu'une initiative. « Suite au récent échange du soldat israélien, Gilat Shalit, contre 1 000 prisonniers palestiniens, Gross a clairement exprimé son souhait de voir les Etats-Unis et Cuba effectuer un geste similaire pour lui et les Cinq Cubains », a expliqué le rabbin David Shneyer, qui a rendu visite à Gross à La Havane[31].

Cet article a été publié initialement par le Center for International Policy
http://cipcubareport.wordpress.com/2012/01/17/the-cases-of-alan-gross-and-the-cuban-five/

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris Sorbonne-Paris IV, ***Salim Lamrani*** *est enseignant chargé de cours à l'Université Paris Sorbonne-Paris IV, et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.*

Son dernier ouvrage s'intitule État de siège. Les sanctions économiques des Etats-Unis contre Cuba, Paris, Éditions Estrella, 2011 (prologue de Wayne S. Smith et préface de Paul Estrade).

Contact : Salim.Lamrani@univ-mlv.fr ; lamranisalim@yahoo.fr

Diplomate de profession, docteur de l'Université de George Washington, ***Wayne S. Smith*** *est professeur à l'Université Johns Hopkins de Washington et directeur du Projet Cuba du Center for International Policy. De 1979 à 1982, il a servi à la tête de la Section d'Intérêts des Etats-Unis à Cuba. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur Cuba dont The Closest of Enemies (New York: W. W. Norton, 1987).*

Notes

[1] Jeff Franks, « Scenarios-U.S. Contractor Jailed in Cuba Still in Limbo », Reuters, 24 octobre 2010.

[2] Phillip J. Crowley, « Statement on Anniversary of Alan Gross' Incarceration in Cuba », U.S.

Department of State, 3 décembre 2010; Saul Landau, « The Alan Gross Case », Counterpunch, 30 juillet 2010. http://www.counterpunch.org/landau07302010.html (site consulté le 18 février 2011).

[3] Ibid.

[4] Phillip J. Crowley, « Statement on Anniversary of Alan Gross' Incarceration in Cuba », op. cit

[5] Paul Haven, « U.S., Cuban Diplos Met About Jailed U.S. Man », The Associated Press, 18 octobre 2010.

[6] Anthony Broadle, « Exclusive: American Held in Cuba Expresses Regret to Raul Castro », Reuters, 24 octobre 2010.

[7] Juan O. Tamayo, « Pedirán 20 años de cárcel para Gross », El Nuevo Herald, 5 février 2011.

[8] Andrea Rodríguez, « Judíos niegan haber colaborado con Alan Gross », The Associated Press, 2 décembre 2010.

[9] Jewish Telegraphic Agency, « Cuba to Seek 20- Year Prison Term for Alan Gross », 6 février 2011.

[10] Andrea Rodríguez, « EEUU pide Iglesias de Cuba interesarse por contratista preso », The Associated Press, 2 décembre 2010.

[11] Jeffrey Goldberg, « Castro: 'No One Has Been Slandered More Than the Jews' », The Atlantic, 7 décembre 2010. http://www.theatlantic.com/international/archive/2010/09/castro-no-one-has-been-slandered-more-than-tthe-jews/62566/ (site consulté le 18 février 2011).

[12] The Associated Press, « Raúl Castro Celebrates Hanukkah With Cuban Jews »; Juan O. Tamayo, « Raul Castro asiste a fiesta de Janucá en sinagoga de La Habana », El Nuevo Herald, 6 décembre 2010.

[13] Comunidad Hebrea de Cuba, « Quienes ayudan ». http://www.chcuba.org/espanol/ayuda/quienes.htm (site consulté le 18 février 2011).

[14] Arturo López-Levy, « Freeing Alan Gross: First Do No Harm », Août 2010. http://www.thewashintonnote.com/archives/2010/08freeing_alan_gr/ (site consulté le 18 février 2011).

[15] Wayne S. Smith, « The Gross Case and the Inanity of U.S. Policy », Center for International Policy, Mars 2011. http://ciponline.org/pressroom/articles/030411_Smith_Intelligence_Brief_Gross.htm (site consulté le 18 février 2011).

[16] Paul Haven, « U.S. Officials Ask Cuba to Release Jailed American », The Associated Press, 19 février 2010.

[17] Andrea Rodriguez, « Contratista de EEUU violó soberanía de Cuba, dice alto dirigente »,

The Associated Press, 11 décembre 2010.

[18] Ley de protección de la independencia nacional y la economía de Cuba (LEY N°. 88), Artículo 11.

[19] U.S. Code, Title 22, Chapter 11, Subchapter II, § 611, iii <<Definitions>>, § 618, a, 1 <<Violations; false statements and willful omissions>>.

[20] Code Penal, Partie legislative, Livre, Titre Ier, Chapitre I, Section 3, Article 411-8.

[21] William Booth, « Cuba Seeks 20 Year Jail term for Detained American », The Associated Press, 4 février 2011.

[22] Paul Haven « Cuba Seeks 20-Year Jail term for Detained American », The Associated Press, 4 février 2011.

[23] Ginger Thompson, « Wife of American Held in Cuba Pleads for His Release and Apologizes to Castro », The New York Times, 24 octobre 2010.

[24] Cuban Democracy Act, Titre XVII, Article1705, 1992.

[25] Along the Malecon, « Exclusive: Q & A with USAID », 25 octobre 2010. http://alongthemalecon.blogspot.com/2010/10/exclusive-q-with-usaid.html (site consulté le 26 octobre 2010); Tracey Eaton, « U.S. government aid to Cuba is the spotlight as contractor Alan Gross marks one year in a Cuban prison », El Nuevo Herald, 3 décembre 2010.

[26] Ibid.

[27] Ibid.

[28] Jessica Gresko, « U.S. Man Jailed in Cuba Can Call Home More Often », The Associated Press, 26 octobre 2010.

[29] Anthony Boadle, « Exclusive: American Held in Cuba Expresses Regret to Raul Castro », op. cit. ; Jeff Frank, « Factbox: Jailed U.S. Contractor, Sour U.S.-Cuba Relations », Reuters, 24 octobre 2010.

[30]Anthony Boadle, « Exclusive: American Held in Cuba Expresses Regret to Raul Castro », op. cit., EFE, « EEUU no negocia liberación de Alan Gross », 8 février 2011.

[31] Agence France Presse, « Contratista de EE UU en Cuba sugiere intercambio de espias », 8 novembre 2011.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Salim Lamrani et Wayne S. Smith, Mondialisation.ca, 2012

Articles Par : Salim Lamrani et
Wayne S. Smith

A propos :

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis. Son nouvel ouvrage s'intitule Fidel Castro, héros des déshérités, Paris, Editions Estrella, 2016. Préface d'Ignacio Ramonet. Contact : lamranisalim@yahoo.fr ; Salim.Lamrani@univ-reunion.fr Page Facebook : https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca